

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
24 janvier 2014

---

GÉOLOCALISATION - (N° 1717)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CL13

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 2**

A l'alinéa 2, substituer au mot "trois", le mot "cinq".

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Harmonisation avec les durées de peines prévues à l'article 1. Les délits douaniers ne sauraient être mis sur le même plan que ceux prévus par le livre II du code pénal.